

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

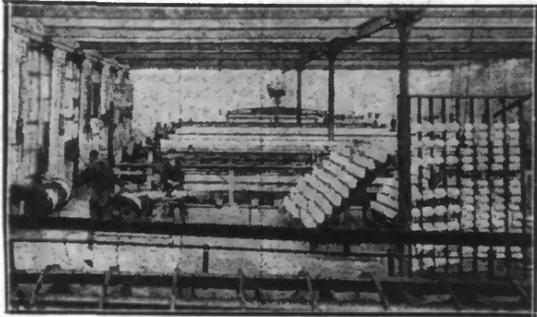
BUREAUX: Téléphone: ROUBAIX 351-17
43, rue de la Gare, 43
TOURCOING Téléphone: 19-05
3, rue Fidèle Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME

SITUATION INQUIÉTANTE DE L'INDUSTRIE TEXTILE A CAUDRY

Les fabricants qui demandent des mesures de protection pour leur industrie qui a baissé de 80 % en cinq ans exposeront aujourd'hui leurs doléances à M. Doumergue

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL



Les grandes usines continuent à occuper une partie de leur personnel quelques jours par semaine, mais...

Nous avons en de précédents articles montré la situation lamentable de la ville de Caudry avec ses quinze cents chômeurs complets, les ressources municipales en décroissance constante en raison des fermetures nouvelles d'ateliers, les dépenses augmentant en raison de la détresse de la population ouvrière menacée encore par surcroît d'une notable diminution des salaires.

Les industries du tulle, de la broderie, de la pelure, de la dentelle qui ont fait la prospérité de Caudry, vivent des jours sombres. Elles sont à un tournant tragique de leur histoire, où il est, selon le terme des fabricants, « question de vie ou de mort ».

S'étonnera-t-on après cela que les industriels accusent une baisse de 80 % de leur production ?

Les causes du marasme

Les causes du marasme de l'industrie caudryenne sont nombreuses. Sur le marché international ce sont les droits protecteurs établis par certains pays et qui sont absolument prohibitifs. La baisse de la livre sterling a écarté un des derniers débouchés possible et si certaines nations tolèrent l'entrée des marchandises caudryennes, chez elles les Caudryens sont dans l'impossibilité de se faire payer.

Il restait donc à Caudry, pour écouler sa fabrication, le marché national. Hélas, ici c'est à la fois la crise et la mode inouïment qui font freiner les achats et c'est ce qui précipite la débâcle.

La dentelle est la plus atteinte, sa production n'est plus que de 10 % par rapport à 1929.

Non moins touchés sont les tulle unis qui, selon M. POSSELLE, président de l'Association des Fabricants, ne peuvent plus se vendre que sur le marché étranger. Celui-ci, normalement, n'écoule que 10 % de la fabrication.

La guipure est, elle aussi, en mauvaise posture. Chez les fabricants, l'activité est réduite de 80 %, quant aux brodeurs, un cinquième de leur métier peut tourner actuellement.

Industriels chômeurs !

Cette situation explique les efforts désespérés que font les industriels pour « tenir » et qui ont été exprimés dans la proposition qu'ils ont faite aux ouvriers des « salaires de crise ».

De grandes usines continuent à occuper une partie de leur personnel quelques jours par semaine, mais combien de petits fabricants ont dû fermer leurs portes et se trouvent dans une situation voisine de celle des ouvriers qu'ils ont dû priver de leur gagne pain.

L. BAJEUX.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

IL SE CONFIRME QU'HECTOR DESCHAMPS QUI S'EST SUICIDÉ, EST LE MEURTRIER DE Mme CÉLINE LECLERCQ, A ATHIS-MONS

Notre enquête à Hon-Hergies nous a fait recueillir de très intéressants détails sur cette affaire qui passionne toute notre région

L'émotion provoquée par l'effroyable tragédie d'Athis-Mons est loin d'être calmée dans la région frontalière où les commentaires sont nombreux.

Il apparaît cependant, d'après les derniers renseignements recueillis par l'enquête, qu'il faut retenir la thèse de l'assassinat par Hector Deschamps, qui s'est suicidé.

La victime, Mme Céline Leclercq, dite « Nini », avait, en effet, quelques jours avant sa mort, fait d'intéressantes déclarations qui font ressortir le caractère étrange, la jalousie morbide de son amant.

Elle a fait ses confidences notamment à Mme Carlier, qui tient un café à la limite de France, au lieu dit « Le Radeau », sur la route de Dours à Bavay.

Hector, l'« Aviateur », comme on l'appelait dans le pays, ne veut plus que se couche dans la maison de son mari, disait-elle ; il exige que je m'en aille avec lui, il m'a déjà menacée de me tuer. Je suis obligée de passer les nuits dans la grange pour éviter sa colère de jaloux.

« Nini » y était arrivée, il y a une douzaine d'années, pour « servir » à la ferme Lefebvre. C'était une jeunesse, fluette de corps, joliette, mais, et c'est ce qui lui valut l'admiration du fermier, doué d'un ardeur inlassable au travail.

Feu de temps après, Anthime Lefebvre épousa sa sergente. Il avait 44 ans, elle, 27.

L'union ne fut pas longtemps heureuse. Bref, les époux quittèrent la France, il y a deux ans. M. Lefebvre loua ses propriétés et racheta la petite maison d'Athis.

Lundi 28 mai, Mme Molle rencontra « Nini » venant au marché de Dour. Sur le marché, « Nini » déclara à sa compagne qu'elle avait une visite à rendre et qu'elle la retrouverait, une heure plus tard, à un endroit qu'elle désigna.

On présume que, pendant ce temps, elle eut un entretien avec son jeune et fougueux amoureux. Celui-ci l'adjura de le suivre, de fuir avec lui. Le soir, lorsque « Nini » rentra à la ferme, elle se en léger état d'ivresse. Elle préparait un paquet de quelques objets précieux, d'un



EN HAUT, à gauche : La ferme de HON-HERGIES où « Nini » fut la servante d'Anthime LEFEBVRE avant de devenir sa femme. À droite : A ATHIS, le médecin légiste se préparant à autopsier le corps. — EN BAS : Le dernier acte de la tragédie : on ensevelit la jeune femme.

C'était la première aventure sentimentale du jeune Hector Deschamps. Il se berçait d'illusions comme tous les amoureux novices.

Le dimanche 27 juin au soir, il fut exaspéré en voyant que « Nini » avait repris sa place au foyer conjugal. Il fut éperdu, écoutant sous les fenêtres de la ferme et il comprit que sa maîtresse restait la femme du vieux Anthime.

Le lendemain, vers 17 h. 30, peu de temps avant qu'elle n'aille à son dernier et tragique rendez-vous dans la pâture, « Nini » revenait du marché de Dours avec une jeune femme française, Mme Molle, de Hon-Hergies.

Mme Molle, qui demeure près de l'église de Hon-Hergies, connaissait « Nini » comme tous les habitants de ce petit village frontalière.

peu de linge, comme si elle allait quitter la maison, puis elle va rejoindre son amant.

C'est alors la discussion, pour un motif que l'on ignore : est-ce de nouvelles exigences de l'homme ? est-ce la crainte chez la femme de se lancer dans l'aventure ? On ne sait.

Et c'est le drame que nos lecteurs connaissent. La femme égorgée par son amant, qui va ensuite se suicider.

Le lendemain du crime, alors que le cadavre se trouvait, ignoré de tous, dans les prés à 20 mètres de sa maison, le père Anthime vint à Hon-Hergies. Il s'inquiéta auprès des habitants si l'on n'avait pas vu sa femme. Il entra dans des cafés.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

MOMONT, L'ASSASSIN D'ALBERT WARNEZ ET SON COMPLICE ROGER GARIN SONT-ILS LES MEURTRIS DE Mlle AVERLON ?

La gendarmerie d'Haubourdin recherche un dernier comparse, tandis que celle de Lille enquête sur une récente et curieuse dénonciation



La chambre en désordre qu'occupait MOMONT, lors de l'arrestation Rue de l'Église, à HAUBOURDIN.

Ce soir, vers 22 heures, il y aura un exactement que Mlle Hélène Averlon, cabaretière, place de Tourcoing, à Lille, était lâchement assassinée par un ou plusieurs inconnus, c'est un fait.

C'est en vain que jusqu'ici la police a multiplié les recherches. De l'enquête il ne reste que la piste Van Sante déjà bien effritée et la piste de la lettre sibylline découverte dans un tas de chiffons à Biencroques.

Après l'arrestation des jeunes bandits d'Haubourdin, après leurs cyniques aveux, qui s'étendent depuis les vols simples jusqu'au crime, en passant par les audacieuses agressions nocturnes que l'on sait, il vient naturellement à l'esprit l'idée que Momont et son complice Roger Garin, sont capables d'avoir commis le crime du 6 juin 1933.

De la vraisemblance on passe aux hypothèses ; si bien que c'est par un sentiment normal de curiosité qu'on établit — même malgré soi — une liaison entre l'amoralité de ces voyous et les raisons qui leur ont permis d'avoir commis le crime de l'assassinat de la cabaretière sexagénaire et impotente.

Le soir, vers 22 heures, il y aura un exactement que Mlle Hélène Averlon, cabaretière, place de Tourcoing, à Lille, était lâchement assassinée par un ou plusieurs inconnus, c'est un fait.

C'est en vain que jusqu'ici la police a multiplié les recherches. De l'enquête il ne reste que la piste Van Sante déjà bien effritée et la piste de la lettre sibylline découverte dans un tas de chiffons à Biencroques.

Après l'arrestation des jeunes bandits d'Haubourdin, après leurs cyniques aveux, qui s'étendent depuis les vols simples jusqu'au crime, en passant par les audacieuses agressions nocturnes que l'on sait, il vient naturellement à l'esprit l'idée que Momont et son complice Roger Garin, sont capables d'avoir commis le crime du 6 juin 1933.

De la vraisemblance on passe aux hypothèses ; si bien que c'est par un sentiment normal de curiosité qu'on établit — même malgré soi — une liaison entre l'amoralité de ces voyous et les raisons qui leur ont permis d'avoir commis le crime de l'assassinat de la cabaretière sexagénaire et impotente.

Dénégation en termes ambigus

Ces raisons nous allons les examiner à l'encontre de cette supposition, il y a les dénégations.

« Je ne suis pas le meurtrier de la jeune femme », dit-il avec une assurance qui ne le rend pas moins suspect.

« Je ne suis pas le meurtrier de la jeune femme », dit-il avec une assurance qui ne le rend pas moins suspect.

« La manière »

Reste à la manière propre à l'assassin Momont, quand par le revolver, égaré avec un couteau de cuisine qui se trouvait sur la table de la salle à manger. Aucun des bandits d'Haubourdin ne possédait d'arme à ce moment-là. Ils peuvent être venus à pouvoir, avoir tenté le cambriolage, pendant que la cabaretière fermait de l'extérieur, les volets de sa cuisine, et avoir été surpris, d'où le geste effroyable du coup de couteau qui trancha tout net, la gorge.

Ce sont là toutes choses qui seront prochainement étudiées et vérifiées.

Un important témoignage

Puisqu'il existe une empreinte digitale très nette de l'assassin de la cabaretière lilloise — empreinte relevée sur le verre de bière — il sera facile d'établir s'il s'agit de l'un ou de l'autre des bandits qui sont déjà passés en entrant

UNE LOCOMOTIVE a déraillé en Algérie

Le chauffeur et le mécanicien ont été tués

Une des deux locomotives qui conduisaient le train de Djelfa a déraillé hier soir, près de Boghar, pour une cause encore inconnue.

Le mécanicien et le chauffeur ont été grièvement brûlés et sont décédés cette nuit à l'hôpital de Blida, où ils avaient été transportés.

L'ASSASSIN CINQUIN CONDAMNÉ A 20 ANS DE TRAVAUX FORGÉS

A cette peine s'ajoutera celle de la relégation

Hier se sont continués, devant les Assises de la Côte d'Or, les débats de l'affaire d'assassinat d'un vieux rentier, M. Victor Blanc, demeurant à Paris et dont le corps fut trouvé sous le tunnel de Blaisy-Bas. M. Blanc avait été tué d'un coup de poignard au cœur.

Le réquisitoire

L'avocat général Durand a prononcé son réquisitoire.

Après une brève évocation du drame de la Combe-aux-Fées, le magistrat se demande si Cinquin est capable d'avoir commis le crime du tunnel de Blaisy.

Il retrace la vie de l'accusé irréprochable jusqu'à ce qu'il revienne de son service passé dans la marine.

Cinquin laisse paraître son émotion et pleure mais bientôt, poursuit l'avocat général, Cinquin devient un spécialiste dans les trains, préfère au crime du rapide. Il s'attache ensuite à démontrer que non seulement Cinquin est capable d'avoir commis le crime du rapide 30, mais qu'il en est à coup sûr l'auteur.

Les preuves de cette culpabilité, l'avocat général les découvre dans l'examen des antécédents de Cinquin, dans l'étude



Antonin CINQUIN au banc des accusés ayant devant lui son défenseur M^{me} Gaston GERARD, Maire de Dijon.

des pièces du dossier, dans les éléments de l'enquête, dans les dépositions catégoriques des témoins et dans les alibis qui se sont avérés inexacts de l'accusé.

Après avoir établi la culpabilité certaine de Cinquin, l'avocat général déclare que pour un accusé de l'envergure de Cinquin, il ne peut être question de pitié mais de justice. Il conclut en réclamant des jurés un châtiment impitoyable.

On entend ensuite la défense, puis la Cour, classant et condamnant Cinquin à 20 ans de travaux forcés et à la relégation.

A LA CONFERENCE DU DÉSARMEMENT UN GRAVE INCIDENT ENTRE MM. BARTHOU ET HENDERSON

Un projet de résolution déposé par ce dernier a provoqué une vive réplique du Ministre français

M. Arthur Henderson, président de la conférence du désarmement, a soumis, hier après-midi, au bureau de la conférence, un projet de résolution, dont il a pris l'initiative.

Dans sa rédaction originale, le projet de M. Henderson a rencontré tout de suite devant le bureau, une nombreuse hostilité.

Sur l'intervention de M. Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, il a été décidé de supprimer sur-le-champ deux des paragraphes principaux.

La séance a été ensuite suspendue.

À la reprise, M. Henderson a prononcé en faveur de la proposition de M. Henderson.

Le baron Alois, premier délégué de l'Italie, l'accepte également avec une réserve pour le paragraphe visant la fabrication des armes.

L'intervention de M. Barthou

A ce moment, M. Barthou intervient. D'après les bruits de couloirs, car la séance est privée, — le ministre français des Affaires étrangères a critiqué vivement le texte proposé, déclarant que ce texte équivalait à l'engagement de la sécurité et que, plus que jamais, il était obligé de défendre avec intrépidité les thèses soutenues depuis le début par la France en matière d'organisation de la paix.

« En ce qui concerne l'Allemagne, a ajouté M. Louis Barthou, je désire avant que quiconque se retire à Genève, mais si elle doit revenir, ce doit être par la grande porte et non pas par des portes détournées ».

M. Henderson se déclare prêt à quitter la présidence

M. Henderson, de son fauteuil présidentiel, a répondu à M. Louis Barthou en contestant qu'il ait négligé le problème de la sécurité, mais a déclaré qu'il s'était efforcé de mettre sous les yeux de ses collègues un texte inspirant, d'après lui, des sentiments de la grande majorité des Etats représentés.

Après l'intervention de M. Louis Barthou, M. Henderson estime que la conférence n'a pas d'autre choix que celui-ci : ou bien prier M. Louis Barthou de présenter, d'ici 24 heures, lui-même un programme de travail ou bien se séparer.

D'après des renseignements complémentaires, M. Henderson aurait ajouté que son impartialité ayant été mise en doute, il était prêt à céder sa place à quiconque voudrait la prendre.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

TOILETTES ELEGANTES

VOIR EN 7^e PAGE NOTRE PAGE FÉMININE



Le Prix de Diane, qui marque l'ouverture de la grande saison hippique à CHANTILLY, s'est couru devant une foule élégante parmi laquelle ces deux nouvelles toilettes, vues au Passage, ont été fort remarquées.

LE MAGAZINE LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

Le vrai Magazine des familles
0 fr. 35 centimes

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
paraît aujourd'hui

IL PUBLIE CETTE SEMAINE :
Un conte mystérieux : Le tigre du major Atkinson. — Un roman-cinéma : Back Street. — La vie du cinéma : Les obscurs auxiliaires du Système A. — Au fil des jours. — Rions un peu. — Son captivant Petit Ouvrier des Lectrices. — De ci, de là. — Le parc aux perles. — Ses petites enquêtes auprès de ses lecteurs. — Jeux d'esprit, etc...

Voir également ses photos d'actualité : Les jolies actrices d'Hollywood. — Curiosité photographique. — La chaleur en Angleterre. — Un coup d'œil sur la mode. — Quand il fait trop chaud. — Les fillettes au perroquet. — Au nouveau Zoo de Vincennes, etc., etc...

DANS CE NUMÉRO
LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
commence la publication
d'un puissant roman
de mystère et d'amour

LA FEMME PALE
par H.-J. MAGOG

LE NUMÉRO DE 16 PAGES
0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires

AVANT LA COUPE MONDIALE D'ACROBATIE AÉRIENNE

L'ESCADRILLE ITALIENNE EST ARRIVÉE HIER AU BOURGET



Les pilotes italiens entourant leur commandant, M. le colonel BARBERINI, au centre.

L'escadrille italienne qui a participé au meeting d'aviation de Bruxelles a quitté, hier, la capitale belge, pour se rendre au Bourget où elle participera aux manifestations organisées à l'occasion de la Coupe mondiale d'acrobatie aérienne.

Le départ de la flotte aérienne a été retardé par suite d'une remise de décorations à quatre sous-officiers italiens, et n'a pu être pris qu'à 17 heures au lieu de 15 heures.

Les douze avions, sous le commandement de M. le colonel Barberini, ont atterri au Bourget à 17 h. 45, ayant couvert les 275 kilomètres du parcours en quarante-cinq minutes. L'escadrille a donc marché à 370 kilomètres à l'heure, favorisée d'ailleurs par un fort vent arrière.

Le général Foudement, commandant la base militaire de Dugny et les officiers, pilotes et observateurs des escadrilles, présents à la base militaire, ont reçu leurs camarades italiens qui se sont livrés, avant leur atterrissage, à plusieurs exercices d'ensemble de haute école acrobatique.

Rappelons, d'autre part, que les concurrents pour la Coupe mondiale d'acrobatie, les commissaires sportifs et les membres du jury vont arriver à Paris.

Les pilotes atterriront au Bourget, demain après-midi et nos deux représentants : Michel Détrouart et Georges Cavallacci accueilleront leurs camarades Fieseler et Achelis (Allemagne), Colomb

bo et Vanci (Italie), Ambrus et Novak (Tchécoslovaquie), Placido da Cunha Alreu (Portugal) et Clarkson (Grande-Bretagne).

Le Conseil municipal de Paris et le Conseil Général, la Préfecture de Police et l'Aéro-Club de France ont prévu à l'intention de nos hôtes étrangers d'amicales réceptions qui précéderont la grande compétition de samedi et dimanche à Vincennes.

En ce qui concerne l'escadrille italienne, on espère pouvoir compter sur sa participation totale et non partielle au meeting. La formation transalpine résistante, en effet, d'admirables évolutions d'ensemble, dont la caractéristique essentielle réside dans le nombre et la cohésion.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)